

Réglementation et contrôle des transports et véhicules

Chiffres clés 2024 de la DREAL

Activité « véhicules »

Contrôle technique périodique des véhicules

Installation de centres de contrôle technique

878

centres de contrôles techniques VL en région

- 102 (↘) visites de centres véhicules légers (VL)
- 54 agréments d'installation de centre véhicules légers (VL) instruits

57

centres de contrôles techniques PL en région

- 7 (↘) visites de centres poids lourds
- 2 agréments d'installation de centre poids lourds instruit

En 2024, les véhicules motorisés à deux ou trois roues et quadricycles à moteur (motos, scooters, voiturettes, quads...) de catégorie L sont devenus concernés par l'obligation du contrôle technique périodique.

146 centres de contrôles techniques ont été agréés pour la catégorie L.

Contrôleurs agréés

1674

contrôleurs VL agréés en région

287 (↘) supervisions de contrôleurs véhicules légers (VL)

97

contrôleurs PL agréés en région

37 (→) supervisions de contrôleurs poids lourds (PL)



394 (↗) agréments de contrôleurs instruits

Sanctions administratives

26

sanctions CTPL et CTVL concernant des centres ou des contrôleurs dont **6** retraits d'agrément

20

Suspensions d'agrément avec une durée moyenne de 44j

Réceptions des véhicules et des citernes de transports de matières dangereuses

Délivrance de certificats

- 1 253 (↘) certificats d'agrément pour le transport de matières dangereuses
- 165 (↗) attestations d'aménagement de transport en commun de personnes
- 98 (↘) dérogations accordées pour des véhicules importés non conformes
- 157 attestations de vérification des données techniques (AVDT)
- 117 attestations d'aménagement PMR
- 170 (↗) délivrances de cartes blanches (dépanneuses)

Réceptions de véhicules

- 78 (↘) réceptions communautaires européennes
- 344 (→) réceptions complexes de véhicules ou de citernes (réceptions par types, NKS, agréments de prototype ou réceptions à titre isolé)
- 3 195 (→) réception simples de véhicules (neufs ou usagers)

Surveillance des organismes de transport de matière dangereuse

- 6 supervisions d'organismes agréés au titre de l'ADR*
- 1 visite approfondies et réunions de contrat effectuées pour les organismes agréés au titre de l'ADR*
- 4 visites chez les constructeurs de citernes et les fabricants de flexibles

Activité « régulation et contrôle du transport routier »

Registres des transports routiers et organismes de formation

Entreprises inscrites

10 863 entreprises inscrites aux registres des transports routiers (↘) liée à la radiation d'entreprises non actives), dont :

- 6 745 en transport de marchandises
- 2 764 en transport de voyageurs
- 1 354 commissionnaires de transport

Autorisations, radiations, mises en demeure

968 (↘) autorisations d'exercer délivrées (nouvelles inscriptions)

40 813 (↘) copies conformes délivrées

1 805 (↗) entreprises radiées dont 773 ayant des titres périmés depuis plus d'un an

253 (↗) mises en demeure pour défaut de capacité financière

130 (↗) mises en demeure pour défaut de capacité professionnelle

Organismes de formation

49

centres de formation initiale et continue pour les conducteurs

- **5** (↘) contrôles
- **28** (↗) agréments ou renouvellements d'agrément

23

centres d'examen de capacité pour le transport léger

- **6** (↘) contrôles
- **2** participations à des jurys d'examen
- **9** (↘) agréments ou renouvellements d'agrément

1 484 (↗) attestations de capacité professionnelle délivrées et **131** (↗) refus

Examen attestation de capacité professionnelle (géré au niveau national à compter de 2024)

452 (↘) candidats inscrits et **127** (↗) candidats reçus

Contrôle des transports routiers

Contrôles sur route

1 685 (→) opérations de contrôle sur route en région ayant permis de contrôler

10 653 (↘) véhicules dont :

- **42.7 %** (→) de non résidents
- **9 %** (→) de transports de matières dangereuses
- **3 014** (↘) VUL
- **904** (↗) véhicules de transport de voyageurs

281 686 jours de travail contrôlés sur route

15.3 % (↘) des véhicules contrôlés en infraction

4 123 (→) véhicules pesés dont **20,8 %** en surcharge soit **856** véhicules en surcharge

113 véhicules contrôlés avec une valise diagnostic

10 fraudes ou pannes au dispositif anti-pollution détectées avec valise diagnostic

160 véhicules immobilisés

Contrôles en entreprise

386 entreprises de la région contrôlées

409 327 jours de travail contrôlés en entreprise

1 réunion CTSA organisée – **5** dossiers présentés

Verbalisation - Relations avec les parquets

988 procès verbaux transmis aux parquets (issus des contrôles route ou entreprise)

151 avis donnés aux parquets dont **129** réquisitions

Activité « circulation des poids lourds »

Sur le territoire ex-Rhône-Alpes

Transports exceptionnels

2 945 (↗) arrêtés d'autorisation de transport exceptionnel (convois partant d'un département de la région)

5 251 (↘) avis (convois traversant un département de la région)

362 (→) déclarations

Dérogations aux interdictions de circulation poids lourds

290 (↘) dérogations à l'interdiction de circuler les week-end et jours fériés délivrées

37 (→) avis sur dérogations aux interdictions de circuler formulés

Légende : (↗) (→) ou (↘) : tendance par rapport à 2023


**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Service RCTV - Mars 2025
Tél. : 33 (0) 4 26 28 60 00
5, place Jules Ferry 69006 Lyon
Adresse postale : 69453 Lyon cedex 06

www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr